

République Française

Département de Savoie

Commune de MOTZ

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 août 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le samedi 06 août 2022, à 10hs30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel Clerc, Maire de Motz.

Etaient présents : Monsieur Daniel Clerc, Monsieur Roland Remondat, Madame Marie-Thérèse Dejey, Monsieur Gérard Clerc, Monsieur Vincent Laloy, Madame Myriam Ortiz-Gutierrez

Etaient absents excusés : Madame Zoé Buckley (pouvoir donné à Monsieur Roland Remondat), Monsieur Denis Jeantet (pouvoir donné à Monsieur Gérard Clerc), Monsieur Olivier Morelle (pouvoir donné à Madame Marie-Thérèse Dejey)

Madame Marie-Thérèse Dejey est désignée secrétaire de séance.

Quorum : 5

Convocation : 02 août 2022

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juillet 2022

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juillet dernier.

Choix du maître d'œuvre pour la création de la Maison d'Assistants Maternelles

Monsieur le Maire rappelle que le marché de maîtrise d'œuvre a été lancé par délibération du 20 mai dernier.

Cinq dossiers ont été reçus en mairie, dont trois ont été retenus pour une audition. Celle-ci a eu lieu le 22 juillet dernier et le classement donne lieu au tableau suivant :

Mandataire	Qualité de l'entretien 30%	Méthode de travail 40%	Honoraires 30%	Total / 100	Classement
Lis & Daneau Architectes	30	40	30	100	1
Jack Mermet Architecte	27,5	27,5	22,5	77,5	2
Atelier Ligne ©	20	32,5	15	67,5	3

Monsieur le Maire propose donc que soit retenue la candidature du cabinet Lis & Daneau Architectes de Grenoble.

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance d'auditions, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

Transfert de crédits

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite aux départs de plusieurs locataires, il est nécessaire de prévoir le remboursement des cautions qui avaient été versées à leurs arrivées.

Les crédits budgétés au compte correspondant (compte 165) n'étant pas suffisants, un transfert de crédits doit être effectué. Monsieur Le Maire propose donc de transférer la somme de 1 500 € du compte 2315 (travaux sur installations techniques) au compte 165 (remboursement de cautions).

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à effectuer les opérations comptables correspondantes.

Questions diverses :

- Démission de Monsieur Olivier Berthet

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la démission de Monsieur Olivier Berthet de ses fonctions de conseiller municipal, démission reçue en date du 29 juillet 2022.

- Location Maison Célestine

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la résiliation du bail de la location de la maison Célestine, au 46 rue de l'Eglise, par Monsieur Ghislain Rolos et Madame Marie Gruda, locataires depuis le 1^{er} janvier 2018. L'annonce de recherche de locataires sera diffusée prochainement.

- Enquête INSEE

Une enquête réalisée par l'INSEE concernant l'emploi, le chômage et l'inactivité aura lieu prochainement sur la commune. L'enquêteur contactera directement les ménages concernés à partir du 16 août 2022.

- Recensement de la population

Le recensement de la population de Motz aura lieu du 19 janvier 2023 au 18 février 2023. Des informations complémentaires vous seront transmises prochainement.

Séance levée à 11h30

INFORMATIONS GENERALES



INFO-TRAVAUX

Brison-Saint-Innocent : sécurisation des falaises de la Colombière et de la baie de Grésine

En raison de la multiplication de chutes de pierres et blocs sur cet itinéraire exposé aux risques naturels, et où circulent en moyenne annuelle 4 500 véhicules par jour, le Département de la Savoie a décidé d'engager un vaste chantier de sécurisation pour vous protéger au quotidien.

Conditions de circulation :

- Du 19 au 23 septembre 2022 : Circulation normale
- Du 26 au 30 septembre 2022 : Circulation normale avec quelques possibles coupures ponctuelles de 10 à 15 minutes
- Du 03 octobre au 02 décembre 2022 : **Fermeture totale** de la route entre la sortie de Brison-Saint-Innocent au sud et le hameau de Brison-les-Oliviers au nord
- Du 05 au 22 décembre 2022 : **Fermeture de la route des lundis aux vendredis de 8h à 17h.** Circulation normale avec possible alternat de 17h à 8h. Circulation normale les week-ends.
- Du 22 décembre 2022 à 17h au 3 janvier 2023 à 8 h : Circulation normale
- Du 03 au 13 janvier 2023 : **Fermeture de la route des lundis aux vendredis de 8h à 17h.** Circulation normale avec possible alternat de 17h à 8h. Circulation normale les week-ends.
- Du 16 janvier au 20 février 2023 : Circulation sous alternat 24h/24, 7j/7 avec possibles coupures ponctuelles.

Calendrier prévisionnel sous réserve des aléas climatiques et de chantier.

A compter du 19 septembre, pour être informé(e) des fermetures, abonnez-vous aux alertes SMS en temps réel sur le site internet du Département : www.savoie-route.fr

Boîte à jeux

Reprise des après-midi conviviaux en mairie
en collaboration avec l'ALCC

Venez nombreux jouer et partager un bon moment en Mairie
le **Lundi 19 septembre 2022 de 14h30 à 17h00**

Ouvert à tous

Transport possible – appeler en mairie pour vous inscrire
(04.79.63.71.70) avant le vendredi 16 septembre à 17h00





Enquête statistique sur la formation tout au long de la vie

L'Insee réalise du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023 une enquête sur la Formation tout au Long de la Vie (FLV).

De quoi s'agit-il ?

Cette enquête permet de mesurer l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel (stage de cuisine, cours de sport par exemple), de décrire les formations suivies ou encore de comprendre les difficultés d'accès à la formation. Elle vise aussi à évaluer les compétences qui permettent de gérer les informations dans la vie de tous les jours : lecture et calcul ou utilisation d'Internet.

Qui est interrogé ?

Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 30 000 ménages sur l'ensemble de la France. Au sein de chaque ménage, une personne de 18 à 69 ans sera interrogée.

Dans notre communes, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il ou elle sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Broyeur Grand Lac

Le broyeur mis à disposition des communes par Grand Lac est de retour en Chautagne.

Il sera dans notre commune **du Jeudi 27 octobre 2022**
au Mercredi 09 novembre 2022



N'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie pour tout renseignement et/ou toute réservation.

Réunion d'information

Grand Lac organise une soirée sur la **thématique de la thermographie aérienne** à destination des habitants de Chautagne

Rendez-vous le **mardi 27 septembre 2022 de 17h00 à 20h00**
à la Maison France Services à Ruffieux



COUPON MOTZ-LOISIRS

N'oubliez pas, la Commune de Motz a renouvelé son engagement et sa participation financière à l'inscription des enfants aux activités de loisirs, artistiques, sportives et/ou culturelles.

Cette aide s'élève à 20 euros par enfant, né entre 2005 et 2019, résidant à Motz, pour toute adhésion à une association à but non lucratif (association chautagnarde et/ou extérieure).

Si vous êtes intéressés par ce service, merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie, avant le Lundi 12 septembre 2022,

CHINDRIEUX • CONJUX • RUFFIEUX • SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE
SERRIÈRES-EN-CHAUTAGNE • VIONS

SIVSOM
Chautagne Territoire d'avenir

FORUM des ASSOCIATIONS de Chautagne

Animations
Rencontres
Démonstrations

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

13^{ème} Édition

De 14h à 17h
À l'Espace de Fortis
Serrières-en-Chautagne

Animation
Loisirs et
Culture en
Chautagne

Syndicat Intercommunal
à Vocation Sociale de Chautagne
172B, rue de Jérusalem - 73310 Ruffieux - 04 79 54 51 08